



Accompagner
la sécurisation
des communes

Accompagner le déploiement de la **vidéoprotection**

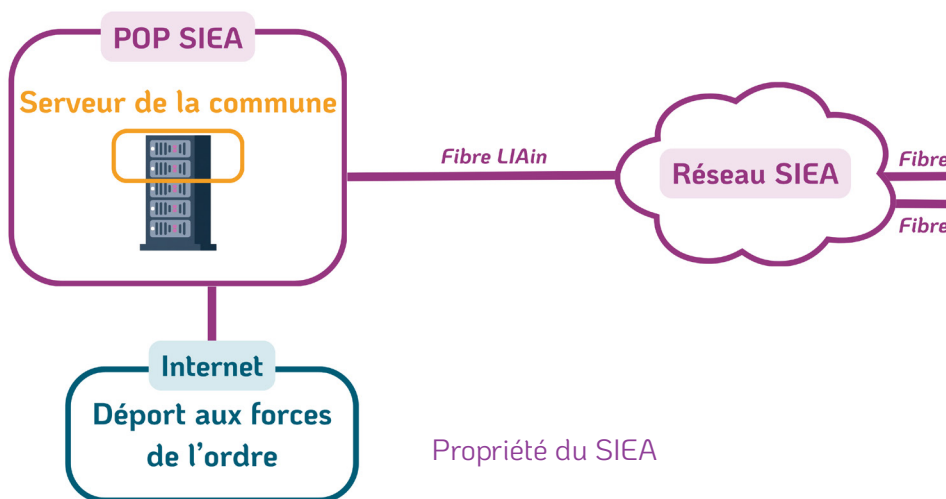
**Déployer la vidéoprotection sans multiplier
les infrastructures, c'est possible.**

Dans une logique de mutualisation, d'efficacité et de maîtrise des dépenses publiques, le SIEA accompagne les communes et les intercommunalités dans leurs projets en s'appuyant sur un atout majeur déjà présent sur le territoire : **le réseau fibre LIAin.**

Cette approche permet de :

- éviter la création d'une seconde infrastructure coûteuse ;
- optimiser les investissements publics ;
- accélérer le déploiement des équipements ;
- valoriser les infrastructures existantes.

Schéma de fonctionnement du dispositif de vidéoprotection



Un cadre simple et opérationnel

L'accompagnement est formalisé par une convention entre la commune et le SIEA. Il comprend notamment :

- la mise à disposition d'un modèle de Dossier de Consultation des Entreprises ;
- l'accès au SIG pour les entreprises de vidéoprotection intervenant pour les communes ;
- un appui permettant de sécuriser les choix techniques.

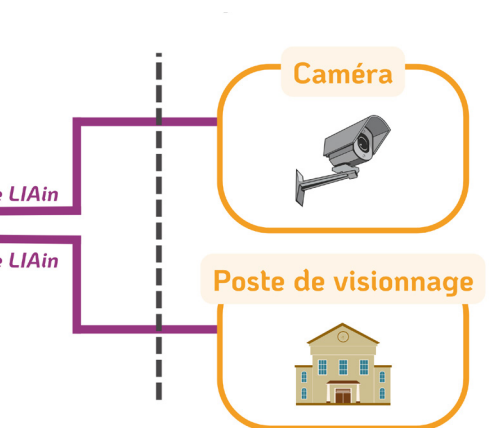
Des données hébergées en toute sécurité

Les communes peuvent également héberger leurs serveurs et images dans les data centers du SIEA.

Un atout majeur pour garantir :

- un hébergement sécurisé ;
- une maîtrise souveraine des données ;
- une meilleure fiabilité des services ;
- une protection renforcée des informations communales.

Une solution efficace pour les communes



Avec ce dispositif éprouvé, le SIEA propose une solution claire, économique et sécurisée pour accompagner le développement de la vidéoprotection dans les communes.

Propriété de la commune

Pour plus d'information

▶ Découvrez la video



▶ **Contactez Laurent MAHÉ** - Responsable Territorial
videoprotection@siea.fr